

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

FFHANDBALL



COMPTE RENDU DU BD ELARGI DU 20 OCTOBRE 2022

Présents : S ALLALI (visio) – M AUDY - M A DUFFAIT – L EPIFANI – P JADEL (visio)
– J LACROUTE (visio) – J L LARESCHED – M L LOGEROT (visio) – B MENAGER (visio)
– F PARENT – F PETITJEAN –

Invité : N CLERC

Excusés : V BASSEN – G CORTAT – S DELERCE – C GOLL – L JACQUINOT - P PAULIN
– C STEIMETZ – T JAFFIOL – M SAID MOHAMED – J DEMOUGE

M Albert ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

C'est un moment important qui permet à chaque président de faire un point sur sa commission.

L'AG financière aura lieu en visio en décembre 2022, nous sommes toujours la seule ligue à faire valider un budget en décembre pour l'année à venir. Le travail de la commission des finances se fait tout au long de l'année ce qui permet une meilleure visibilité.

FINANCES :

- **J L Laresche**

Il commence par remercier Stéphanie Araujo notre contrôleur de gestion sur qui l'on peut compter et qui est très volontaire.

RESPECT DE L'ECHEANCIER BUDGETAIRE 2023

Depuis début septembre, réunions avec les différents services (filières, IDSF, services aux clubs) pour échanges sur les maquettes budgétaires complétées.

Mardi 18 Octobre, présentation du budget primitif par Stéphanie à la commission des finances.

Prochaines échéances, affinage des budgets pour présentation définitive à la commission des finances le 15 Novembre puis au Conseil d'Administration du 23 Novembre puis à l'Assemblée Générale du 10 Décembre.

Suivi budgétaire : chaque service a reçu le suivi de son budget au 30/06 courant septembre. Difficile de respecter l'échéancier initial prévu: suivi 31/03 – suivi au 30/06 – suivi 30/09 + projection atterrissage au 31/12.

Au vu des périodes (bilan /construction du budget), un nouvel échéancier de suivi a été proposé à la commission des finances, qui semble plus pertinent et réalisable :

- Suivi au 30/04 – suivi au 31/07 – suivi au 31/10 + présentation de l'atterrissage à la commission des finances du mois de novembre de l'année en cours.

Autre temps fort à venir au niveau des subventions :

- Remplir le bilan du CTI (FFHB) un acompte de 40% a été touché, il reste quelques incertitudes par rapport au solde qui sera déterminé par rapport au travail effectué.
- Echanges avec le Conseil régional sur le nouveau contrat cadre (2023-2025), nous touchions sur l'ancien contrat 78000€ par an + 10 000 subvention matérielle. Incertitude sur l'avenir (réunion avec le conseil régional le 18 Novembre à Dijon)

TRESORERIE : M Audy

Lancement des 1ères factures de la saison aux clubs :

- Affiliation
- Licences
- Mutation
- Engagement adulte

Problème sur facture mutations

La fédération facture toutes les mutations même celles qui ont une demande de gratuité.

La fédération instruit ces demandes de gratuité d'ici la fin de l'année et fera seulement ensuite des avoirs si la gratuité est accordée.

Les clubs ne comprennent pas pourquoi ils doivent avancer les fonds alors que la gratuité devrait être accordée.

Proposition de la Ligue :

On prélève les factures au 31/10 et on fait des avoirs correspondant aux clubs qui ont des demandes de gratuité et on rembourse les clubs qui vont être prélevés un jour avant le prélèvement. Du coup les clubs n'avance de trésorerie.

Montant des avoirs (environ 6000€)

Notre trésorerie est saine, nous sommes à jour sur les règlements factures et NDF.

Nous avons reçu la 1^{ère} partie de la subvention conseil régional 2022 : 37 125€

Nous avons reçu la subvention ANS PSQS (site d'accession) : 21 500€

Une relance aux clubs qui ne sont pas en prélèvement et qui n'ont pas réglé la facture d'affiliation dont l'échéance était le 30/09/2022 a été faite le 11/10/2022

Au 12/10, 9 clubs n'ont pas réglé la facture d'affiliation. Reste 4 clubs à ce jour.

MAD : il semblerait que le travail paie en revanche il y va y avoir des contraintes au niveau des déplacements, du chauffage etc.

Il faut que l'on propose un budget à l'équilibre. Il n'y aura pas d'augmentation de subvention au niveau de la FFHB et de la région.

Stéphanie refera le point avec les commissions

CTA : F Parent et P Jadel

Point positif : La CTA a proposé 26 dates de recyclage sur l'ensemble du territoire. Pour les retardataires nous avons validé un recyclage à distance qui consiste à la personne de se filmer en train de courir et réaliser un QCM à distance. On est vraiment dans le service aux clubs.

Difficultés : Nous enregistrons encore cette saison une perte d'arbitres surtout sur les T3. Par exemple depuis le début de saison il y a au moins 8 matchs de non désigné par journée de championnat. Secteurs problématiques : 70, 71, 89

Nous avons également des arbitres indisponibles du 1er septembre au 30 juin afin de couvrir les désignations clubs (comment les gérer ?).

Le passage des formations T3 via l'IDSF est pour nous à revoir. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas la ligue qui forme les arbitres mais les clubs. Le manque d'arbitres est le constat que dans beaucoup de clubs les écoles d'arbitrage et le travail de l'animateur de l'école d'arbitre ne sont "que du vent" pour couvrir la CMCD.

Perspectives : Il y a un gros travail de fond sur l'arbitrage à réaliser au niveau national (séminaire CNA/CTA en ce sens ce week-end). La formation de notre ligue est bonne (vu le nombre d'arbitres qui évoluent au niveau national et qui progressent vite). Notre problème est que nous n'arrivons pas à motiver les personnes à siffler. Notre nombre d'arbitres fond comme neige au soleil et de plus la population est vieillissante.

Pour couvrir plus de rencontres, il faut également plus de match le dimanche. Si on regarde les stats tous les matchs du dimanche sont couverts.

Sur l'implication des clubs dans l'arbitrage et dans les désignations, la lisibilité est maximale sur les désignations clubs en brassage sur le U18 puisqu'on est arrivé à envoyer les désignations sur un délai d'un mois, pour autant 19 désignations non honorées le week-end dernier sur 45 rencontres...

Certains clubs sont totalement en dehors des besoins de l'arbitrage. La démarche malheureusement c'est on joue et le reste... et qui plus est quand on ne désigne pas d'arbitres sur ces clubs on a des reproches.

Des clubs qui doivent fournir des arbitres ont été contactés par mail en amont en lien avec le déploiement des formations T3, sans aucun retour de leur part. Du coup ces clubs seront systématiquement désignés sur les désignations clubs en 2ème partie de championnat.

En adultes en désignations nominatives on a encore beaucoup de retours d'arbitres à J-2 ou J-3. Du coup la réponse (sauf blessure justifiée ou raison professionnelle), c'est "vous trouvez une solution en interne ou bien c'est amende".

Sur les formations T3, résultats disparates : déployée dans le 25, le NFC, le 70, le 89. Pas assez de candidats dans les autres comités du coup en visio. Thomas assure un super boulot de suivi et d'organisation

Chez les jeunes

Pour le moment en ordre de marche sur le suivi des binômes intéressants sur le U17France et le U18 France.

Les jeunes sont envoyés sur des championnats adultes pour certains avec accompagnement et s'en sortent bien.

La qualité est là en lien avec le travail de Pierre et Thomas et le maillage mis en oeuvre sur les bassins mais le nombre demeure encore préoccupant d'autant que certains territoires n'alimentent que peu la démarche.

L Epifani : il faudrait fixer des dates pour les formations afin que les clubs puissent prévoir et s'inscrire

CRL : S Allali

Un cas traité en fin de saison concernant un problème d'arbitrage. La commission a suivi la COC, le club a fait appel. Il y a eu conciliation.

Sandrine demande à être informé des suites des dossiers.

Elle appellera Virginie afin de remettre en place un cas fictif, en début d'année 2023, à Dijon.

MAD essaiera d'avoir un élu fédéral sur ce temps de travail

SR : L Epifani (en attente du CR)

Discipline : C Goll

Luc souhaiterait qu'un relevé des décisions soit envoyé au club. Les comptes rendus sont mis sur le site de la ligue. Peut être envoyé un mail au club avec un lien, leur rappelant qu'ils peuvent consulter le site.

P Jadel et F Parent souhaiteraient qu'un arbitre neutre puisse expliquer à la commission les règlements d'arbitrage sur les cas comportant des fautes de jeux. Cet arbitre serait neutre. Patrice souhaiterait une réunion en début d'année 2023 avec la commission.